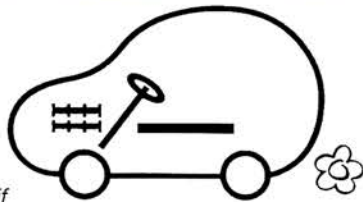


VACANCES ÉTÉ JEUNES
BILAN - PERSPECTIVES

Garage de Robinson

 **NISSAN**



Robert LENOBLE
concessionnaire exclusif
CORBEIL SUD

Service Commercial: **☎ 01 64 96 51 91**
54, boulevard John Kennedy (R.N. 7)
Mécanique : 28, rue de Robinson **☎ 01 64 96 09 49**

RADIO-TAXIS VILLABÉ

B.P. 34

☎ 01 60 88 14 14

7 SUR 7 - JOUR ET NUIT

CORBEIL-ST PIERRE

ST GERMAIN LES CORBEIL

VILLABÉ

Carte Bleue acceptée

Siège : 2, rue de la Tuilerie - 91100 CORBEIL-ESSONNES

VILLABÉ A6

Le plaisir de faire plaisir

Carrefour



- Ouvert du lundi au samedi de 9h à 22h.

CONSEIL IMMO

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

**LOCATIONS • VENTES
EXPERTISES**

Membre de la Chambre des Experts de France
4 bis, avenue du 8 mai 1945 - 91100 VILLABÉ
Tél. 01 60 86 20 21

 FNAIM

LA FARANDOLE

CONFISERIE

Plus de **100** variétés de bonbons en libre service

Chocolats fins

Dragées pour Baptême • Communion • Mariage

Gâteaux d'Anniversaire en guimauve

Une équipe de spécialistes à votre service

Centre Commercial Villabé - A6 - Tél. 01 60 86 36 89



Billet du Maire



SOMMAIRE

	pages
Billet du Maire	1
Finances	2-3-4
Relais Emploi	5
Scolaire-Péri-scolaire	6-7
Travaux	8
Téléthon - Speak english - Audition de Noël	9
Sport	10-11
Le prix de l'eau	12-13
Affaires Sociales	14-15-16
Infos Jeunesse - Mots croisés	17-18-19
Cultures et Fêtes	20-21
Infos générales	22-23-24
État Civil	25
Infos pratiques	26-27

Qui ne connaît quelqu'un en difficulté aujourd'hui ?

Jeunes, désabusés, à la recherche d'un hypothétique emploi.

Adultes, mis sur la touche ou en danger d'être marginalisés, effrayés par l'absence de perspective pour eux-mêmes ou pour leurs enfants. Anciens, déstabilisés et angoissés, qui ne comprennent plus le monde dans lequel ils vivent.

Où allons-nous ? Quelles sont les solutions ? Difficiles questions auxquelles se heurtent manifestement ceux qui nous gouvernent.

Les élus d'une commune n'ont pas pour vocation de se substituer à eux. Mais à leur niveau, au plan local, ils peuvent néanmoins mettre toute leur énergie à aider leurs concitoyens. Au travers de ce bulletin communal, vous aurez la confirmation des actions engagées, récemment ou depuis plusieurs années, actions dirigées vers toutes les classes d'âge, vers toutes les composantes de notre commune.

Actions envers les jeunes dans la recherche d'un emploi,

Actions envers les jeunes encore, à travers les animations et les sorties peu onéreuses mises en place depuis l'été dernier,

Actions envers les anciens en étant, tout au long de l'année, à leur écoute et attentifs à leurs problèmes, en leur permettant de se rencontrer, de passer de bons moments ensemble, de faire de passionnants voyages,

Actions envers les demandeurs d'emploi par l'intermédiaire du Relais municipal de l'emploi,

Actions envers les familles, en diminuant les impôts locaux des foyers ayant des personnes à charge,

Actions envers tous ceux qui participent à la vie culturelle, sportive et relationnelle de la commune, en accroissant l'aide apportée au tissu associatif qui offre sans cesse une palette plus riche d'activités,

Actions envers tous les habitants de notre village, en n'augmentant pas les impôts locaux malgré les charges nouvelles et multiples que transfère le gouvernement aux communes.

Cette politique est conçue pour aider les Villabéens, je sais qu'elle est comprise et qu'elle rencontre l'assentiment de la très grande majorité d'entre eux. Nous la poursuivrons.

1997 est là ! Mes vœux pour cette nouvelle année ? Que reviennent l'espoir et la confiance en l'avenir... Un grand pas serait déjà franchi !

Tirage en 2000 exemplaires

Directeur de la Publication :

J.M. DUCHESNE, Maire-Adjoint.

Équipe rédactionnelle :

Mme, MM. C. BERTAUX, L. CHELLE,
P. DUBOZ, D. DUMONT, R. FORLIVESI,
J.M. LAFON, I. MAGGINI, E. NAVARRO.

Mise en page, Conception et Réalisation :

Imprimerie E.P. 3000 - Tél. 01 64 93 89 89

Régie Publicitaire :

LES ÉDITIONS DE L'ESSONNE
Tél. 01 69 43 11 00

Alain RAMEY

TAXE D'HABITATION

1 Taux maximum des abattements pour charges de famille votés par le conseil municipal de Villabé en Janvier 1995.

2 La base nette d'imposition est la valeur locative brute diminuée des abattements sur laquelle s'applique le taux de la commune.

3 Pas de hausse pour le taux de la taxe d'habitation depuis 1994 (15,31 %), date à laquelle elle était passée de 16,97 % à 15,31 %.

4 En 1995, tout contribuable dont l'impôt sur le revenu était inférieur à 16 937 Frs bénéficiait d'un plafonnement, c'est à dire d'une diminution ou éventuellement d'une exonération de la taxe d'habitation, le manque à gagner pour les communes étant versé par l'État. En 1996 le gouvernement et le parlement (Assemblée Nationale et Sénat) ont décidé que le calcul du plafonnement bénéficierait aux contribuables dont l'impôt sur le revenu serait inférieur à 13 300 Frs. Cette modification injustifiée (sauf pour les caisses de l'État) entraîne une augmentation de la taxe d'habitation pour les contribuables sans rapporter un centime pour les communes.

5 Pour 1996 cette baisse se traduit pour cet exemple à :

- 411 Frs pour 2 enfants à charge.
- 727 Frs pour 3 enfants à charge.
- 924 Frs pour 4 enfants à charge.

1996

TAXE D'HABITATION

VOTÉE ET PERÇUE PAR
LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION
ET DIVERS ORGANISMES

DÉPARTEMENT : **ESSONNE**
COMMUNE : **VILLABÉ**
LIEU DE L'IMPOSITION :

ÉLÉMENTS DE CALCUL	COMMUNE	SYNDICATS de communes	INTER-COMMUNALITÉ
VALEUR LOCATIVE BRUTE 1	28060		
VALEUR LOCATIVE MOYENNE 2	25230		
ABATTEMENTS 3			
• général à la base	15 %		%
• personne(s) à charge			
- par pers. rang 1 ou 2	20 %		%
pour 2 personne(s)	10080		%
- par pers. rang 3 ou +	25 %		%
pour personne(s)			%
• spécial à la base			%
BASE NETTE D'IMPOSITION 4	14200		
TAUX D'IMPOSITION 1996	15,31 %		%
COTISATIONS 5	2174		

I	ANNÉE 1995	ANNÉE 1996	CE QUI REPRÉSENTE
			EN VALEUR
COMMUNE	2549	2174	-375
INTERCOMMUNALITÉ			
DÉPARTEMENT	814	763	-51
RÉGION	196	229	+33
DIVERS DONT PRÉLÈVEMENTS ÉTAT 6	157	139	-18
(a) TOTAL DES COTISATIONS	3716	3305	-411
(b) DÉGRÈVEMENTS OU PLAFONNEMENT PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT			
(c) = (a) - (b)			
SOMME À PAYER *	3716	3305	-411

* POUR 1995, ABSTRACTION FAITE DES ÉVENTUELS DÉGRÈVEMENTS APRÈS RÉCLAMATION OU IMPOSITIONS

ÉVOLUTION DES TAUX ENTRE 1995 ET 1996

IMPOSCOPE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DÉPARTEMENT		RÉGION		TAXE SPÉCIALE D'ÉQUIPEMENT	TOTAL DES COTISATIONS
	28060		28060		
	25230		24130		
15 %	3780	05 %	1200		
20 %	10080	10 %	4820		
25 %		25 %			
%		%			
	14200 5,37 %		22040 1,04 %	%	
	763 ^F		229 ^F	%	3166
de gestion de la fiscalité directe locale ⑥ ▶ + 139					
èvement sur base d'imposition élevée ⑦ ▶					

LA FONDATION SUR LE REVENU

SOMME A PAYER

3305^F

UNE VARIATION
EN POURCENTAGE

-14,71 %

-6,27 %

+16,84 %

-11,06 %

-11,06 %

SUPPLÉMENTAIRES.

Pour vous mensualiser
à partir de 1997,
faites 36-16 TRESOR
en indiquant la
référence prélèvement
ci-dessous :

DATE DE MISE
EN RECOUVREMENT

30 09 96

DATE LIMITE
DE PAIEMENT

15 11 96

Madame, Monsieur, comme l'ensemble des contribuables, vous avez reçu la taxe d'habitation à régler à la commune, au département et à la région.

Fidèles aux engagements pris, Alain RAMEY et son équipe ont œuvré comme les années précédentes à l'embellissement de notre village, au développement de nos équipements et à l'amélioration des services rendus à la population.

Vous pouvez constater que si les taux du département et de la région ont augmenté, ceux de notre commune n'ont pas évolué et ce, malgré les transferts de charges toujours plus nombreux que l'État effectue au détriment des communes, sans contrepartie financière.

Afin que vous sachiez exactement à quoi sert votre argent nous avons fait réaliser un IMPOSCOPE.

Ce document vous permettra de savoir ce que vous avez payé à la région, au département et dans le détail ce qui va à la commune.

Nous espérons qu'il vous sera facile de voir comment, par la contribution de chacun, nous construisons ensemble l'avenir de Villabé.



Et si la Taxe Professionnelle payée par France Télécom revenait à la Commune ? ou Histoire d'un hold-up sur les finances communales

Le statut de France Télécom ayant changé, cette société est désormais soumise - depuis 1994 - au paiement de la taxe professionnelle comme le sont toutes les entreprises privées. Toutes les communes, à l'image de la nôtre, qui possèdent sur leur territoire une unité de France Télécom, devraient pouvoir se réjouir de la manne supplémentaire tombant dans leur escarcelle. Erreur, il n'en est rien ! L'État récupère la totalité de cette taxe qui représente pour l'ensemble des établissements implantés en France la somme de 6 milliards de Francs !

Cet argent est utilisé actuellement par le gouvernement sous forme de dotations de péréquation attribuées à des villes de plus de deux cent mille habitants. On remarque au passage que l'État sait se montrer généreux... avec l'argent des autres ! Pas un franc pour les communes où sont installées ces activités. C'est une mesure d'exception dans le domaine des règles habituelles qui régissent l'attribution et la répartition de la taxe professionnelle.

C'est pourquoi, les communes concernées, ont décidé de s'unir pour réclamer justice au gouvernement. 126 communes, à ce jour,

dont Villabé, ont signé par l'intermédiaire de leur maire, un appel au ministre des finances, exigeant le respect des règles en vigueur dans le domaine de la fiscalité des entreprises.

Le 20 septembre dernier, une trentaine de maires, de tous horizons politiques, parmi lesquels se trouvait celui de Villabé, se sont réunis pour définir la stratégie à mettre en place et tenir une conférence de presse.

Dans un premier temps :

- Une délégation des maires sollicitera une audience au Ministre des Finances pour lui demander de faire sortir la fiscalité de France Télécom du régime d'exception qui est le sien actuellement,

- Les habitants des communes concernées seront informés,

- Une motion allant dans le sens défini ci-dessus sera proposée aux Conseils Municipaux,

- Les parlementaires, députés et sénateurs seront saisis du problème et appelés à soutenir la demande formulée,

- Les présidents de Conseils Généraux et Régionaux seront associés ; n'oublions pas que départements et régions seraient

également bénéficiaires d'une partie de la taxe professionnelle dans le cadre de la procédure normale.

Lorsque d'autres éléments seront en notre possession, une nouvelle synthèse sera faite et des actions définies en fonction de la réponse du gouvernement. Manifestement gêné par ce problème, le ministère des finances se refuse à indiquer le montant de la taxe professionnelle payée par chacun des établissements implantés sur l'ensemble du territoire national. Seule la somme globale perçue est connue, elle figure dans un document public, le budget 95 de notre pays. Il s'agit de 6 milliards, comme nous l'avons indiqué plus haut. Que rapporte France Télécom "Villabé" à l'État ?

Top secret, comme pour les autres communes de notre pays ! Cependant, un calcul approché, basé sur les éléments que l'on prend habituellement dans le calcul de la taxe professionnelle des entreprises, permet de penser que notre commune est spoliée, chaque année, d'une somme voisine de **800 000 F** ! Notre démarche est simple et compréhensible par tous, il s'agit de revenir au droit commun et de restituer aux communes la part qui leur revient.

Enquête S.N.C.F.

Vu la colère des usagers, la municipalité a organisé une enquête sur les transports en commun. La synthèse a été envoyée à la F.U.T. Nous avons eu 176 réponses. Il est à noter que 55 % des personnes travaillent hors du département et que le temps global de trajet est de 2 heures et plus aller-retour. Le train est utilisé pour sa rapidité (81 personnes) et il ne faut pas négliger les côtés économie et confort.

CRITIQUES

90 personnes réclament plus de ponctualité ainsi que des horaires mieux adaptés et plus de lignes directes.

La grogne des usagers a sans doute fortement contribué à un meilleur fonctionnement notamment sur la ligne D depuis les vacances.

La pression des voyageurs a donc été payante.

Le Relais Emploi et Formation

Depuis 2 ans le Relais Emploi et Formation travaille dans le but de favoriser les démarches des demandeurs d'emploi. Dans nos précédents bulletins nous avons souvent parlé des points positifs, de l'aide et du support apportés aux demandeurs d'emploi de Villabé. La perte de confiance en soi peut

provoquer l'exclusion et une situation dramatique pour l'entourage familial. Que l'on soit à la recherche d'un premier emploi ou en phase de licenciement, le Relais Municipal de l'Emploi est présent pour vous aider. Autour de vous des proches, des voisins peuvent se trouver en situation difficile; notre service de solidarité

qui n'est pas seulement un accueil est un véritable support dynamique de recherche d'emploi.

Le Relais Emploi

est situé à côté
de la poste, il est ouvert du Lundi au
Vendredi tous les matins,
téléphone : **01 69 11 19 70**

Participation de Villabé à la création et au fonctionnement de la "Mission Locale"

Déjà très impliquée dans une politique de l'emploi et de la formation par l'intermédiaire du *Relais Municipal de l'Emploi et de la Formation*, la commune a souhaité démultiplier son action en s'associant à d'autres municipalités par la constitution d'une *Mission locale*

Créée officiellement le 15 octobre 1996, *la Mission locale de Corbeil-Essonnes, Morsang-sur-Seine, St Germain-les-Corbeil, Saintry et Villabé* regroupe ces cinq communes du même bassin d'emploi avec pour objectif d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale.

La Mission locale assure les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les jeunes des communes concernées. Pour ce faire, elle favorise la concertation entre les différents partenaires en vue de compléter les actions d'insertion

conduites par ceux-ci afin d'élaborer une politique locale d'insertion professionnelle et sociale.

SON ACTION

- L'accueil des jeunes immédiat ou sur rendez-vous.
- L'information sur les différentes mesures en vigueur en faveur des jeunes dans les domaines de la formation et de l'emploi.
- L'orientation selon la demande des jeunes.
- Le suivi du parcours individualisé de la formation ayant pour objectif la qualification et/ou l'insertion professionnelle. Chaque jeune a "son" conseiller référent.
- L'aide à la recherche d'emploi et le suivi des démarches à effectuer pour les publics jeunes en grande difficulté.
- La redynamisation, le contact, la mise en confiance.
- La mise en relation directe avec les différentes institutions sociales et les services spécialisés pour les

problèmes de vie quotidienne et en particulier la santé et le logement.

- L'instruction de demandes d'aide financière accompagnant le projet du jeune (Fonds d'Aide aux Jeunes).

PROJETS EN COURS

- Création d'un point santé,
 - Création d'un réseau de parrainage.
- Compte tenu de son expérience en ce domaine et de l'appui apporté à ce projet, Villabé s'est vu attribuer le poste de Vice-Président Délégué par l'élection de Daniel JAWORSKI, conseiller municipal, avec pour objectif de poursuivre notre démarche au sein de cette nouvelle structure. *Le Relais municipal de l'emploi et de la formation* voit donc se développer son activité en direction des jeunes et demeure l'interlocuteur des Villabéens en ce qui concerne l'emploi et la formation. Il devient le correspondant de *la Mission Locale* et doit permettre de faciliter l'accès aux différents services assurés par celle-ci.

Invitation to English

A l'initiative de la Municipalité et du Relais Emploi, les habitants de Villabé en recherche d'emploi, inscrits à l'A.N.P.E., peuvent participer gratuitement à des cours de langue Anglaise par petits groupes de niveau :

Débutants :

Lundi 9 h 15 à 11 h 15
et de 13 h 45 à 15 h 45

Intermédiaires :

Judi 9 h 15 à 11 h 15

Avancés :

Judi 13 h 30 à 15 h 30

Cette formation moderne et dynamique permet à chacun de s'entraîner à la compréhension et l'expression orales et écrites afin d'acquérir par des exercices, les bases de la grammaire.

N'hésitez pas à mettre à profit cette période d'inactivité professionnelle temporaire pour maîtriser l'Anglais, outil de communication indispensable aujourd'hui.

Contactez Céline au Relais Emploi
Tél. 01 69 11 19 70.



Rentrée 1996/1997

Effectifs

Par rapport à la précédente rentrée, on constate une relative stabilité des effectifs d'enfants scolarisés. Une classe en maternelle Ariane est créée ; la 6^{ème} classe de l'école maternelle Jean Jaurès est supprimée. Du fait de cette suppression cette école n'a pu accueillir, comme les années précédentes, les enfants de moins de 3 ans. Une 8^{ème} classe a été ouverte à l'école primaire Ariane. Lors de la rentrée, le nombre d'enfants permettait de justifier cette création ; l'Éducation Nationale a respecté scrupuleusement ses engagements, il convient de le remarquer.

758 enfants sont scolarisés, 485 en primaire et 273 en maternelle selon la répartition suivante :

Primaires

- Ariane 194 avec création d'une 8^{ème} classe
- Jean Jaurès 281 avec maintien des 11 classes

Maternelles

- Ariane 130 avec création d'une 5^{ème} classe
- Jean Jaurès 143 avec suppression de la 6^{ème} classe

Les crédits affectés

Les crédits précédemment affectés pour les transports, les projets scolaires, les investissements par classe et les classes transplantées seront maintenus au même niveau.

Seuls les crédits de fonctionnement par enfant progresseront de l'augmentation du coût de la vie constatée à la fin de l'année.

Aménagements réalisés ou en cours de réalisation - Projets

Années après années, la Commune, soucieuse d'améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignants et leur cadre de vie procède à des aménagements de locaux ou de l'environnement extérieur. Ces investissements représentent un réel effort budgétaire, ils nécessitent un étalement dans le temps. Cet effort peut se constater sur l'imposcope joint à notre bulletin.

Groupe Ariane

Primaire

Le préau, objet d'un contrat départemental avec les contraintes que cela peut représenter, est maintenant à la disposition de l'école. Ce contrat a permis de réduire la participation financière de la commune et donc la vôtre. Si nous comprenions les impatiences de quelques uns, exprimées parfois de manière maladroite, notre souci était de faire aboutir favorablement ce contrat départemental. C'est ce qui fût fait. Il a suffi d'un peu de temps. Cette école, au cours des années à venir, se verra dotée d'un équipement Informatique. Il permettra aux enfants qui y sont scolarisés de s'initier aux techniques de l'an 2000. Une convention sera passée

avec l'école pour permettre, ainsi que cela se pratique avec l'équipement situé près de l'école Jean Jaurès, à d'autres utilisateurs de profiter éventuellement de cet investissement.

La 8^{ème} classe a été installée dans le local préfabriqué, partagé avec l'école maternelle.

Maternelle

Les aménagements réclamés par cette école ont été réalisés :

- Cheminement dallé entre le local préfabriqué qui héberge la 5^{ème} classe et l'école,
- Création d'une plate-bande sur la façade ouest de l'école.

Groupe Jean Jaurès

Maternelle

Le jardin potager, créé par les enfants et les enseignants, a été protégé par des grilles. L'aménagement de la cour de cette école est maintenant achevé.

Ce type d'aménagements, appréciés des utilisateurs, pourra être poursuivi dans les autres écoles en concertation avec les différents acteurs concernés.

Primaire

La rénovation avec la mise en conformité des installations a été poursuivie et terminée.



Accueil périscolaire, Centre de Loisirs

Suite à la suppression de la 6^{ème} classe de l'école maternelle Jean Jaurès, le local libéré a été réutilisé pour l'accueil périscolaire en attendant l'aménagement de l'ancien local des pompiers, objet d'un contrat départemental pour l'année 1997.

Le local préfabriqué qui abrite le centre de loisirs a vu sa capacité doublée par adjonction d'un préfabriqué de surface équivalente.



Le centre de loisirs se trouve regroupé dans un lieu unique.

Son fonctionnement devrait en être facilité.

Le mercredi, 46 enfants fréquentent régulièrement le centre.

Lors de cette rentrée, un accueil par demi journée a été institué.

Les familles apprécient ce nouveau service.

Projet Marionnettes

Suite au projet Marionnettes proposé par l'agence culturelle de l'Essonne "ACTE 91", notre centre, s'est lancé dans l'aventure, avec bien entendu, l'accord des enfants, principaux acteurs de ce projet, sous la houlette de Béatrice et Christel.

Aujourd'hui, il nous semble très important de vous en expliquer le contenu ainsi que l'ensemble des étapes que nous allons parcourir. Cette expérience est avant tout un projet d'activité à part entière.

Lors des vacances de la Toussaint, les enfants ont pu assister à deux spectacles proposés au centre culturel de Bures-sur-Yvette :

- **MAUX D'OGRE**

par le Brakabrik Théâtre

- **UN PETIT BOUT DE TOUT**

par la Cie de La Courte Échelle

A l'issue des représentations, découverte de l'envers du décor et échanges avec les artistes.

A partir de là, chacun des dix centres de loisirs, impliqué dans l'affaire, va créer son propre spectacle (durée 15 mn) qui sera présenté le mercredi 5 Février 1997 à Bures-sur-Yvette.

Pour cette journée ainsi que pour l'ensemble du projet, la présence de votre enfant sera indispensable.

Notre histoire est déjà bien partie, avec huit personnages principaux, reste à leur donner vie !

* *distribution des rôles !*

* *fabrication des marionnettes !*

Puis fabrication des décors, apparition des seconds rôles, répétition...

RÉPÉTITION : Pour la viabilité de cette aventure, nous ferons sans doute, l'impasse sur l'activité piscine ou

poney, (à déterminer avec les enfants), sur les mois de décembre et janvier. Merci à tous de votre collaboration. Si vous avez des questions relatives à ce projet, venez nous voir, nous en parlerons.

*Bon courage
aux Artistes en Herbe !
Et bonne réussite à notre projet*

Restauration scolaire

Le résultat de l'audit réalisé par la DDASS à la demande de la commune lui a été communiqué le 21 novembre 1996.

Quelques observations mineures ont été formulés.

TRAVAUX... ENVIRONNEMENT

Afin que chacun et chacune d'entre vous vivent dans un Villabé propre et harmonieux, les services de voirie et d'espaces verts ne ménagent et ne ménageront pas leurs efforts pour que notre village reste un endroit où il fait bon vivre.

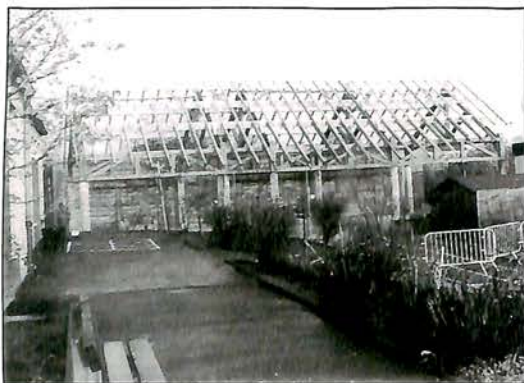
P. Duboz



Travaux d'automne par le Service "Espaces verts"



Réalisation de la clôture du stade de football en herbe



Construction du préau de l'école ARIANE



Resurfaçage de la rue du stade



Création d'un espace fleuri à la Mairie de Villabé

Installation de la passerelle piéton au Pont de Villoison

Ce fut le TÉLÉTHON des défis réussis, en particulier celui des 550 marionnettes qui vous ont été proposées tant au gymnase, dans les rues de Villabé, qu'au centre commercial.

Merci à tous ceux qui ont animé le 10ème TÉLÉTHON (sports, musique, sculpture originale, ateliers divers...).

Bravo à tous les donateurs qui nous ont permis de remettre à l'A.F.M. un chèque d'un montant de 50 % supérieur à celui de 1995.

L'équipe de bénévoles et R. FORLIVESI (correspondant TÉLÉTHON) vous remercient chaleureusement de votre soutien à l'A.F.M.



Speak English in Villabé

“EUROPOLYGLOTTE” nouvelle association de Villabé, a ouvert début Octobre trois niveaux de cours d'Anglais pour adultes.

Une vingtaine de participants très motivés se répartissent ainsi :

Lundi	18 h 45 à 20 h 15	intermédiaires
Lundi	20 h 15 à 21 h 45	confirmés
Jeudi	19 h 00 à 20 h 30	débutants

N'hésitez pas à venir gratuitement faire une séance d'essai.

Tous renseignements vous seront fournis en appelant le 01 60 86 29 97 ou le 01 64 97 52 92.



A bientôt !

Audition de Noël

Quelle soirée ! 62 élèves dont quelques adultes ont proposé musique et chants aux très nombreux parents qui se pressaient dans la salle polyvalente de l'école maternelle Ariane, ce mardi 10 décembre au soir.

Pianos, violons, violoncelles, guitares et flûtes à bec se succédèrent en présentations individuelles ou en

formations de musique de chambre. Le chant choral prit également toute sa place dans une soirée qui enchantait petits et grands.

Le résultat du travail des élèves et des professeurs est évident.

Les jeunes musiciens ont fourni d'excellentes prestations dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Que tous les parents qui ont aidé à la réussite de cette fête soient remerciés.



Etoile Sportive de Villabé

L'Étoile Sportive de Villabé section Football est une association qui fait partie du patrimoine de Villabé. Fondée par Roger Poisson, elle retrouve aujourd'hui à sa tête un nouveau président Christian Merceron. Le bureau renouvelé accueille de nouveaux membres, et va tenter de gérer au mieux les intérêts du club, dans des infrastructures rénovées.

Le club compte aujourd'hui 180 licenciés joueurs et 21 éducateurs bénévoles. Les entraînements s'effectuent principalement le mercredi après-midi selon les catégories. Les rencontres se déroulent en plateaux le samedi après midi pour les débutants, et le dimanche matin pour les vétérans.

Ce sont deux générations qui se partagent les deux terrains de Villabé.



Les débutants et les poussins évoluent sur un terrain stabilisé, les moins de 11 ans utilisent ce même terrain pour l'équipe à neuf et le terrain en herbe pour l'équipe à 11. Quand aux moins de 13 et moins de 15 ans, ils évoluent eux en championnat le dimanche en levé de rideau de l'équipe senior lorsque le calendrier le permet.

Les contacts utiles sont les suivants :

Madame Simone Gendrault,
secrétaire générale

☎ 01 64 97 52 76

Monsieur Christian Siroli,
responsable des jeunes

☎ 01 60 86 02 62.



Fête du Sport



Lors de la séance du samedi soir, le Maire Alain Ramey et Émile Navarro, adjoint au sport accueillent tous les présidents d'associations sportives avec la commission sport.

Malgré la suppression au niveau national de la Fête du Sport, Villabé organise toujours cette manifestation.

Les 28 et 29 Septembre, ce sont donc toutes les associations sportives de Villabé qui attendaient les Villabéens pour leur faire découvrir toutes les joies de chaque discipline.

Nombreux sont ceux qui se sont initiés au tir à l'arc, au tennis, à la longue marche, etc...

Les gymnastes du SCA 2000 d'Évry ont enchanté les spectateurs par leurs qualités sportives.



Moments inoubliables avec ces petits bambins.

Judo

Tournoi de Judo : un grand succès

Le 3^{ème} tournoi de judo organisé par le club de Villabé a eu lieu le dimanche 17 Novembre. Un grand succès : 9 clubs (Corbeil 1, Corbeil 2, Villabé, Maisse, Nozay, Ballancourt, Villeneuve St Georges, Fresnes, Clamart) ; 450 participants de 4 à 16 ans.

Le Tournoi, très bien organisé s'est déroulé dans d'excellentes conditions, le gymnase de Villabé se prêtant parfaitement à ce genre de manifestations, avec, soulignons le, une aide importante apportée par les parents. Si le Judo nous a donné de belles satisfactions à ATLANTA, il ne fait aucun doute que la relève est assurée tant nous avons pu apprécier l'excellent niveau technique de la compétition. Villabé gravit les échelons puisque la 3^{ème} place lors de la 1^{ère} édition, puis de la seconde l'an passé, il accède à la 1^{ère} cette année. Le trophée sera remis en jeu l'an prochain.



Lors de la remise des récompenses, Monsieur le Maire-Adjoint chargé des sports de Villabé a remercié l'ensemble des participants et les organisateurs en donnant rendez-vous pour la 4^{ème} édition. Prenez date.

Association de Gymnastique Volontaire

Pas une ride pour l'A.G.V.

L'Association de Gymnastique Volontaire de Villabé qui a fêté ses dix ans l'an dernier compte 235 licenciés, record de nos associations. Dernièrement une nouvelle séance le mardi soir de 18 h à 19 h vient de s'ouvrir pour les jeunes de 11 -13 ans. La Fédération Française de Gymnastique Volontaire commence d'ailleurs à s'intéresser aux jeunes de 15-20 ans.

L'A.V.G., en plus de ses activités de gymnastique propose aussi dans l'année des sorties ou petites fêtes qui

renforcent les liens et la convivialité. Celles-ci sont organisées par des membres du club.



Nous n'oublions pas toutes les autres Associations Sportives qui par leur sérieux et leur compétence, font que Villabé compte plus de 700 Licenciés.

A.G.V.	M ^{me} GEORGE	01 60 86 24 89
Basket Ball	M ^{me} DA COSTA	01 60 86 90 19
Football	M ^{me} GENDRAULT	01 64 97 52 76
	Resp. Jeunes	01 60 86 02 62
Judo	M. BUTTIGIEG	Gymnase
Karaté	M. PRETEUR	01 69 90 01 26
La Longue Marche	M. MAGGINI	01 60 86 00 67

Tae Kwendo	M. FROSIO	01 69 88 29 72
Tennis	M. DUBOZ	01 60 86 06 51
Tennis de Table	M. ABAT	01 60 86 39 41
Tir à l'Arc	M. SANSON	01 60 86 39 28
Vélo	M. RELLAND	01 60 86 92 54
Volley Ball	M. MANDEFIELD	01 60 86 27 53

A Villabé, l'eau est distribuée par la (S.E.E.) Société des Eaux de l'Essonne, filiale de la Lyonnaise des Eaux, avec laquelle un contrat avait été passé en 1972 pour une durée de 30 ans. Ce contrat est donc valable jusqu'en 2002.

Pendant ces deux dernières années, assistés techniquement par le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau), nous avons négocié avec les dirigeants de la S.E.E. des améliorations sensibles pour les Villabéens tout en respectant, comme nous l'avait demandé le sous-préfet, l'économie du contrat passé par l'équipe qui gérait la commune avant nous.

Nous avons donc obtenu :

- la suppression du forfait de 46 m³ annuel qui pénalisait les petits consommateurs d'eau,
- l'annulation d'une hausse de 30 centimes du prix du m³ d'eau qui, bien que s'appuyant sur les nouvelles contraintes imposées par les normes européennes, nous paraissait injustifiée,
- une garantie anti-fuites permettant de réduire fortement les charges des abonnés en cas de fuite,

- un règlement abonnement codifiant les règles générales gouvernant les relations entre l'exploitant et l'utilisateur,
- plusieurs aménagements techniques et financiers tendant à respecter les nouvelles lois en vigueur dont les lois "Sapin" et "Barnier",
- une présentation trimestrielle simple et compréhensible par tous de la facture adressée à chaque foyer ou entreprise.

L'ensemble, même s'il ne répond pas complètement à notre attente, présente des avancées qui, loin d'être négligeables, préservent les intérêts des usagers.

Le tableau ci-contre a pour objet d'expliquer le plus simplement possible la répartition et l'utilisation des sommes versées par les abonnés au service des eaux.

Pour faciliter la lecture, nous avons choisi une facture spécimen de 1000 F toutes taxes comprises et nous mettons en évidence le coût de la fourniture de l'eau, du traitement des eaux usées et des participations obligatoires à divers services publics dont l'État (TVA).

EAU - ASSAINISSEMENT

SOCIÉTÉ DES EAUX DE L'ESSONNE



Notre passion, la qualité du service

27, route de Lisses
91813 CORBEIL-ESSONNES Cedex
Tél. 01 60 88 24 28 - Fax. 01 64 96 65 94



Facture d'eau - Où va l'argent ?

Exemple : Monsieur Dupont constate un "net à payer" de 1000 francs, pour une consommation d'environ 52 m³ répartition de cette somme :

473 F correspondent à la distribution de l'eau dont

- 419,70 F pour la S.E.E. qui fournit l'eau à M. Dupont
- 34,20 F pour la commune chargée des réparations et du renouvellement des réseaux de distribution.
- 19,10 F pour l'Agence de bassin Seine/Normandie qui finance l'aménagement, la gestion et la surveillance des ressources en eau potable.

52,20 F correspondent à la TVA prélevée par l'État

Pour une facture d'eau de 1000 F
(Net à payer)

296,30 F correspondent à la collecte et au traitement des eaux usées

- dont
- 194 F pour la S.E.E. chargée du traitement des eaux usées et de l'entretien du réseau communal.
 - 56 F pour la commune afin de réaliser l'installation et le renouvellement des réseaux communaux.
 - 46,30 F pour le SIARCE chargé de l'entretien du réseau intercommunal et du fonctionnement de la section d'épuration.

178,50 F correspondent à des contributions obligatoires à des services publics

- dont
- 171,10 F pour l'Agence de l'eau dans le cadre de la lutte contre la pollution.
 - 6,20 F pour le Fonds national d'aide aux équipements des communes rurales dans le domaine de l'eau.
 - 1,20 F pour la gestion, la modernisation et l'entretien des voies navigables.

Gaité et bonne humeur pour le banquet des Anciens

Près de cent trente retraités se sont retrouvés samedi 12 octobre, dans la salle polyvalente du gymnase pour le banquet annuel offert par la municipalité. Événement très apprécié, attendu même pour certains qui en profitent pour retrouver les amis. Ils ont là une occasion de passer un moment entre voisins.

Ils se racontent leurs dernières sorties et évoquent leurs souvenirs.

Après avoir dégusté un menu copieux et délicieux, chacun s'est retrouvé sur la piste de danse.



Semaine des Retraités

Pour la première fois, cette année, une vingtaine de retraités a participé à la randonnée pédestre, organisée en collaboration avec le Club de la Longue Marche. Randonnée dans les Brettes qui s'est terminée par une visite impromptue chez notre sculpteur François Melin. Il nous a gentiment reçu dans son atelier et offert le pot de l'amitié.

Activité à reconduire en 1997 agrémentée de toutes idées nouvelles. (randonnée forêt, belotte, boules, etc...).



Télé-Assistance - Le bien être chez soi

C'est un service conçu et mis au point pour favoriser le **MAINTIEN A DOMICILE** des personnes âgées, handicapées ou malades.

VIVRE chez soi, dans ses meubles, avec ses habitudes, ses souvenirs, son voisinage, quoi de plus naturel !

Y vivre mieux, dans la sérénité, en sachant que sur un simple geste vous pourrez être écouté, réconforté, aidé et secouru : c'est ce que vous offre la **TÉLÉ-ASSISTANCE**.

Une télécommande, légère et pratique (de la dimension d'une petite boîte d'allumettes) vous permet de déclencher à distance le transmetteur, toujours pour aboutir à une "station d'écoute"

Un transmetteur placé près du téléphone : une simple pression sur le bouton, la télécommande vous met en contact immédiat avec la station d'écoute, laquelle

réceptionne votre appel et peut dialoguer avec vous par interphonie sans décrocher votre téléphone.

Un simple geste - Un contact humain immédiat - Une intervention rapide.

Si vous êtes intéressés par ce service, renseignez-vous auprès du Service social, en mairie.



Week-end au "Puy-du-Fou"

Après le séjour de mai en Auvergne, sous un ciel gris et un temps froid, on craignait le pire pour ce week-end au Puy-du-Fou. Succès indéniable pour cette sortie : un temps magnifique, une journée dans le "Grand Parcours", découverte en toute liberté du parc historique et écologique (spectacle de fauconnerie, fête de la chevalerie, village du XVIII^{ème} siècle et ses artisans au savoir faire étonnant, l'arboretum pour découvrir toutes espèces végétales sauvages françaises, cité médiévale avec pont-levis, artisans "d'époque" etc...) suivie tard dans la soirée d'un spectacle féérique et grandiose.



Après un coucher à 2 heures du matin et un réveil à 8 heures, direction les Sables d'Olonne ; déjeuner face à la mer, départ pour une promenade en bateau sur la route des salines. Au jardin des salines, vous remontez le temps par les chemins de l'Histoire : dans un paysage pittoresque, on chauffe les fours à sels, les gabelous montent la garde devant leur cabane,

et plus loin, les sauniers œuvrent devant vous et récoltent l'Or blanc du pays d'Olonne.

Week-end épuisant mais tellement enrichissant...

Médillés du Travail

Une cérémonie très conviviale s'est tenue Mardi 15 Novembre 1996, en Mairie, où 19 administrés étaient à l'honneur. Un grand nombre avait répondu présent à l'invitation, pour la traditionnelle remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail. 8 personnes ont été décorées de la médaille d'argent pour 20 ans de services, 8 ont obtenu la médaille de vermeil pour 30 ans et 3 se sont vus remettre la médaille d'or pour 38 ans.



Médailles d'Argent

Mesdames *Huguette BERTRAND* - *Denise MALLET*
Muriel RAILLÈRE - *Martine POUSSINEAU*
Françoise YVANNE

Messieurs *Alain HIROUX*
Jacques CHAUMET - *Patrick MOULIN*

Médailles de Vermeil

Mesdames *Marie-Claude CHARBONNIER*
Claudine GENS - *Christiane MOYA* - *Joelle VALLON*

Messieurs *Jean-Claude SCHMITT* - *Ahmed KHIDAS*
Bernard PARISOT - *Claude PERES*

Médailles d'Or

Madame *Michelle MONTANARI*

Monsieur *Jean-Claude LASSAIGNE*

Vaccination anti-grippe

La grippe peut revenir en force et frapper durement. Personne n'est à l'abri. C'est pourquoi, tous les ans, la municipalité s'attache à reconduire la gratuité de la vaccination chez les personnes âgées de plus de 60 ans. On observe, depuis la création de ce service en 1994, une évolution constante : de 50 personnes candidates à la vaccination en 1994, 75 cette année.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comment calculer votre quotient familial

SERVICES MUNICIPAUX :

RESTAURANT SCOLAIRE • CENTRE DE LOISIRS • ACCUEIL PÉRISCOLAIRE • COLONIES DE VACANCES • CLASSES TRANSPLANTÉES...

Avis d'imposition année n-2 (1995) + Allocations familiales + autres revenus / 12 = QF

Nombre de personnes vivant au foyer et à charge

*Quelles que soient vos ressources,
la commune ne vous facture jamais le prix de revient réel des services
et prend toujours en charge une partie de leurs coûts.*

Pour les cas particuliers :

- toute pièce justifiant le versement d'une pension alimentaire,
- chaque cas sera étudié sur pièce justifiant la situation en cours.

En cas de maladie :

- décompte des indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale

En cas de chômage :

- l'attestation d'inscription et les trois reçus des allocations de chômage des ASSEDIC ou l'attestation de non-versement de ces indemnités.

Commissions des Affaires Sociales et Culturelles

Sorties du 1^{er} Trimestre 1997

Théâtre des Nouveautés

"SI JE PEUX ME PERMETTRE"

Comédie de Robert Lamoureux
avec Jacques Balutin

Samedi 25 Janvier 1997 à 16 h

Prix des places : 195 F

(prix public 255F)

Opéra Bastille

"CARMEN"

Opéra Comique de Georges Bizet
avec l'orchestre et les chœurs de
l'Opéra de Paris

Samedi 15 Mars 1997 à 18 h

Prix des places : 300 F

(prix public 420 F)

*Pour ces deux sorties,
le transport est pris en charge
par la Municipalité.*

Colonies de Vacances

L'enfance a toujours constitué l'une des clefs de notre politique municipale. C'est pourquoi nous attachons, à la question du droit aux vacances et aux loisirs, une importance toute particulière.

La municipalité a la volonté de poursuivre ses efforts afin d'offrir au plus grand nombre de jeunes des séjours et des loisirs de qualité. Nous avons pleinement conscience des difficultés que rencontrent certaines familles. C'est pourquoi, nous appliquons une tarification qui est fonction des revenus et le cas échéant, étudions tout cas particulier de façon à ce que l'enfant puisse quand même partir en vacances.

Pour ces vacances d'été 1996, 75 jeunes Villabéens âgés de 4 ans à 18 ans ont pu s'inscrire dans un centre de vacances à la mer, à la montagne ou participer à des séjours itinérants (*Irlande, Espagne, Portugal*) pour les plus grands.



Vacances été jeunes

Cet été, et ceci pour la première fois, la municipalité s'est engagée dans une action de grande envergure pour les jeunes présents à Villabé.

Pendant ces 2 mois de Juillet à Août, des activités ont été proposées aux ados, activités diverses comme le montrent toutes ces photos de vacances.

Nous avons été enchanté par le sérieux, la camaraderie et l'intérêt que les jeunes ont su apporter durant tout cet été qui leur a offert des moments de loisirs et de détente.

Recruté pour la circonstance, Jean-Jacques MORENO, notre animateur, s'est également beaucoup investi pour encadrer ces 115 jeunes.

Devant le succès de cette expérience, la commune a décidé d'engager cet animateur afin de mener à bien différentes actions aussi bien pendant, qu'en dehors des vacances scolaires.



Initiation au cheval à St Pierre du Perray



Décontraction au gymnase

Pendant ces Vacances de Noël, diverses activités seront proposées aux jeunes, selon un calendrier que vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres.



Avant match à Clairefontaine



Un passage à la piscine pour la journée



Quelle journée à Deauville !



Démonstration de sculpture sur bois au parc Astérix



Notre animateur dans les allées d'Eurodisney



Ça surfe à Aqua Gif



Moment du repas à Eurodisney

Carte Jeunes

Valable 1 an, comment se la procurer ?

A un réseau Informations Jeunesse, exemple C.I.J. Hall de la Gare d'Évry, se munir d'une photo, d'une pièce d'identité et de 120 Francs.

POURQUOI ?

Bénéficier d'avantages financiers sur la vie pratique et les loisirs pour "consommer malin" en France et dans 24 pays Européens.

AVANTAGES

Voyager avec la SNCF (Carte Carissimo 50 % de réduction dans la plupart des trains).

- Sécurité avec EUROP ASSISTANCE

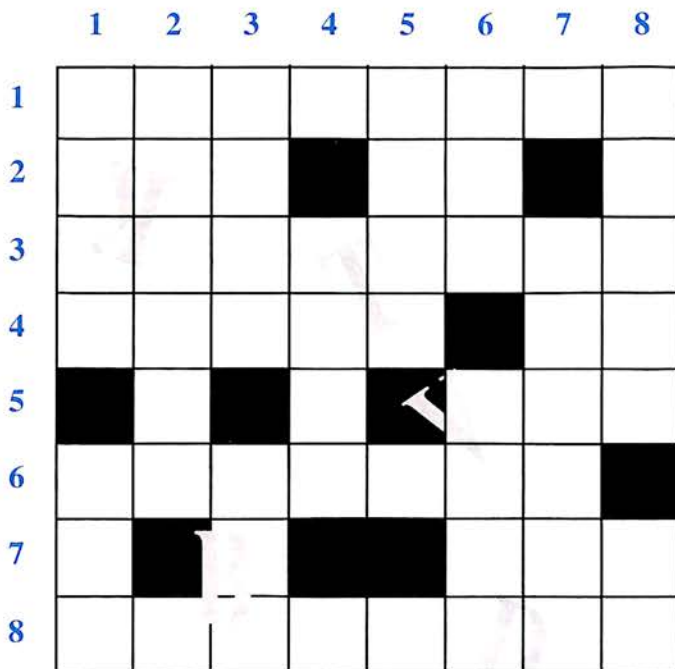
- Des réductions sur la carte FNAC, permis de conduire dans les Centres C.E.R., visite de monuments et sites historiques etc...

- Des infos sur les offres d'emploi, manifestations culturelles, santé etc..

Pour tous renseignements :

Consulter le 3615 Carte Jeunes ou appeler le 08 36 68 12 26

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1 Halte là
- 2 Virus dans le désordre • Regardé
- 3 A plusieurs du n° 2 vertical, peuvent le provoquer
- 4 Commune voisine • Pronom
- 5 Pas une grosse entreprise
- 6 Nouvelle race d'ordinateur
- 7 Nouveau
- 8 Municipal, sécurité oblige

VERTICALEMENT

- 1 Prénom Italien • Célèbre prêt
- 2 Incident, dommage
- 3 Une route célèbre pour Florence • Fleuve
- 4 Costaud
- 5 Sa cathédrale a été controversée
- 6 Fit l'âne • A donc fait une bêtise
- 7 Effacée
- 8 Célèbre bois • On aime en être cousu

transports BATAILLE S.A.



2, Passage d'Aquitaine
91100 VILLABÉ (Corbeil)

Tél. 01 60 86 97 08 • Fax. 01 64 97 58 95

CULTURE, FÊTES ET CÉRÉMONIES

Le mois d'octobre 1996 a vu se dérouler une nouvelle fois le videgreniers de Villabé.

Ce rendez-vous est devenu une tradition dans le calendrier festif de notre village et la participation de nombreux Villabéens à cette nouvelle édition, malgré quelques averses, montre qu'ils y sont attachés.

Depuis sa création le nombre de stands ne cesse d'augmenter.

Cette année n'a pas failli à la règle et ce sont 76 exposants qui pendant 2 jours ont proposé aux chalandes les "trésors" de leurs greniers.

Les visiteurs ont pu faire des acquisitions à des prix raisonnables parmi le choix important qui leur était fait.

Les stands des apiculteurs, des fleurs séchées, des napperons au crochet, des amis des animaux, de



la barbe à papa et de la buvette étaient de la fête. L'animation fut dynamisée par Cécile au chant et les Funny-Girls de Corbeil-Essonnes à la chorégraphie.

Petite mention particulière à quelques Villabéennes qui impro-

visèrent une "Macarena" endiablée sur le podium.

En conclusion ce fut un videgreniers très réussi.

A l'année Prochaine

Cette année à Villabé, Le Feu de la Saint Jean, était animé par un karaoké. Bien que cette fête ait eu lieu un lundi soir, vous étiez nombreux à venir encourager nos artistes amateurs et chanter avec eux. Les inscriptions au concours des jeunes et des moins jeunes se sont succédées sans relâche.



Beaucoup d'enfants devant l'écran géant du karaoké.

Feux de la Saint Jean

Félicitons nos heureux gagnants : Cécile, Nathalie, Michel ; et tous les participants de cette soirée, qui nous l'espérons, a enchanté petits et grands.

Le 16 novembre, l'orchestre de variété André Philippe s'est produit pour la deuxième fois dans la salle polyvalente du gymnase. Les participants ont dansé jusqu'à plus de 2 heures du matin. Ils se sont quittés en souhaitant se retrouver l'an prochain pour un dîner dansant.



Rencontre avec vos Associations

Il est 10 heures et une effervescence certaine règne sur la place du Pâtis libérée par les voitures. Des panneaux, des plateaux, des tréteaux, des escabeaux, des marteaux, des ciseaux... Tout cela se croise, se pose, se bouge, s'installe, se dépose, se repose...

Tout le monde est ravi d'être là. On s'aide, on s'interpelle, on se rappelle, on s'arrête, on se salue, on s'embrasse, on continue, on se prépare à...

Puis vers 11 h 30 vous arrivez tout doucement. Vous avancez quelque peu intimidés, mais intéressés. A gauche, à droite, au fond vous êtes attendus par ceux, qui encore peu de temps avant s'agitaient pour que tout soit prêt pour vous accueillir.

En habitués décidés vous allez droit à votre but.

En passant vous remarquez quelque(s) nouveauté(s).

On verra plus tard... Une ambiance chaleureuse plane sur cette "place du Pâtis" où jadis s'ébattaient les enfants des écoles (salle des fêtes actuelle).



Réconfortés par l'ambiance et l'apéritif vous vous promettez de revenir dans l'après-midi. Après tout il fait beau et chaud (comme tous les ans). Un léger vent fait frémir certaines banderoles ou panneaux...

Vous décidez finalement, de tout voir et vous commencez votre tour... des **Associations de Villabé** qui sont présentes à ce "FORUM" annuel.

C'est la rentrée pour tout le monde, y compris pour la vie associative de la commune.

Un peu plus tard, quelque peu fourbus, vous terminez votre parcours en vous disant : "C'est chouette, il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges, pour toutes et pour tous, petits et grands.

Je peux choisir un ou plusieurs domaines dans lesquels je me plongerai avec plaisir... jubilation... appréhension aussi... Voilà une année qui démarre bien.

Alors j'y vais...".

Comme ceux-ci étaient beaux !



C'est par un bel après-midi d'été que le jury a visité les jardins fleuris. Au gré de nos visites nous avons pu constater l'accueil chaleureux des participants : ici un verre d'eau, là des cerises. Bien fatigués mais satisfaits nous pûmes retourner en Mairie pour délibérer. Les gagnants ainsi que les autres participants seront récompensés lors d'une soirée organisée au cours du premier trimestre 1997.

D'ores et déjà vous qui aimez les fleurs, les belles plantes, pensez à venir vous inscrire en Mairie pour l'édition 97 "Villabé Village fleuri".

Qui est assuré social ?

Le principe général de la sécurité Sociale est qu'il faut cotiser pour en bénéficier. Cette cotisation donne les mêmes droits à votre conjoint(e), votre concubin(e) et vos enfants (on les appelle les ayants droit).

SITUATION	COUVERTURE
Vous êtes scolarisé(e) - 20 ans.	Jusqu'à 20 ans, vous êtes ayant droit d'un assuré social (parent, tuteur...) Un certificat de scolarité sera demandé chaque année par le Centre de Sécurité Sociale.
Vous êtes apprenti(e) ou salarié(e) (-55 % SMIC)	Jusqu'à 18 ans, vous restez ayant droit. Renseignez-vous sur les formalités d'inscription car elles varient selon les types de stages. Vous devenez assuré(e) social(e) au titre de votre activité professionnelle, les démarches sont faites par l'employeur.
Vous êtes en formation professionnelle. Vous devenez salarié(e)	Vous êtes assuré(e) ainsi que vos ayants droit. Quel que soit votre contrat de travail (contrat à durée déterminée ou indéterminée intérim, contrat emploi solidarité). Attention, cependant, vous ne commencerez à être pris en charge qu'après une certaine période variable selon les situations. Vos ayants droit bénéficient également des remboursements des soins en maladie et maternité.
Vous êtes au chômage	Vous n'avez jamais travaillé , si vous venez de quitter le système scolaire, voir plus haut. Attention, s'il n'y a pas eu d'activité antérieure la simple inscription à l'ANPE ne suffit pas pour être assuré(e). Si vous travaillez et si vous êtes indemnisé par les ASSEDIC, vous serez assuré(e) pendant la durée du versement de votre allocation chômage. Si vous ne touchez plus d'allocations ASSEDIC , vous pouvez, en justifiant d'être toujours à la recherche d'un emploi, avoir encore droit à une couverture sociale. Vos ayants droit peuvent également être remboursés de leurs frais en maladie et maternité. Attention, le travail "au noir" ne donne pas droit à une couverture sociale ; en cas d'accident ou de maladie, les frais médicaux seront entièrement à votre charge.
Vous êtes au service national	Vous bénéficiez des prestations fournies par le Service Santé des Armées. Vos ayants droit sont couverts par le régime auquel vous apparteniez avant votre service.
Vous êtes libéré de votre service national	Si vous n'exercez pas d'activité salarié, vos droits sont maintenus pendant les 12 mois qui suivent votre libération. Vos ayants droit sont couverts pendant toute cette période.
Vous êtes détenu(e)	Vous bénéficiez des prestations fournies par les Services Pénitentiaires. A votre sortie vos droits sont maintenus pendant 12 mois. Vos ayants droit sont couverts par le régime auquel vous apparteniez avant votre détention.
Vous percevez une Allocation Parent Isolé A.P.I.	Vous êtes assuré(e) pendant toute la période où vous recevez l'allocation. Vos droits seront encore maintenus pendant les 12 mois qui suivront. Vos enfants seront également couverts.

SITUATION	COUVERTURE
Vous percevez une Allocation Adulte Handicapé (A.A.H.)	Vous êtes assuré(e) pendant toute la période où vous recevez l'allocation, et les 12 mois qui suivent. Vos droits sont également couverts.
Vous percevez le Revenu Minimum d'Insertion (RMI)	Vous êtes assuré(e), vos ayants droit aussi.
Vous êtes marié(e) avec un assuré au meurt	Vous continuez à être assuré(e) pendant 1 an après le décès, ou bien jusqu'aux 3 ans du dernier enfant à charge.
Vous êtes divorcé(e)	Assurance pendant 1 an à compter de la transcription de votre divorce sur les registres d'État Civil ou jusqu'aux 3 ans de votre dernier enfant à charge.
Vous êtes séparé(e) de droit ou de fait.	Vous restez affilié(e) sur le compte de votre conjoint tant qu'il est lui-même assuré.

COMMUNIQUÉ CAF

“Un formulaire important : la déclaration de situation de l'enfant de moins de 20 ans. Jusqu'au 16 ans de votre enfant, pas de problème, vous recevez les prestations familiales.

Pendant toute la durée de sa scolarité, il est considéré à votre charge.

Au delà, vous pouvez encore bénéficier des prestations en justifiant de sa situation : jusqu'à 18 ans, s'il ne travaille pas ou si

son salaire est faible ; jusqu'à ses 20 ans, s'il est apprenti, élève ou étudiant (cours par correspondance compris), stagiaire de la formation professionnelle, malade, infirme, handicapé.

Dans tous les cas, après 16 ans, les revenus ne doivent pas dépasser 3453 F au 1^{er} juillet 1996.

Cette déclaration vous a été adressée par la CAF courant septembre 1996. Renvoyez-là dès maintenant.. le montant de vos allocations en dépend”.

ATTENTION À LA VALIDITÉ

Vous envisagez de faire un voyage à l'étranger pendant les grandes vacances, vérifiez si votre carte d'identité ou votre passeport sont bien en cours de validité.

Sachez que les délais d'obtention sont doublés dès le mois de mai. Pour plus de renseignements contacter le service État Civil de la Mairie.

FAUSSES ARMES A FEU

Devant les problèmes posés par la prolifération des objets ayant l'apparence d'armes à feu tirant des projectiles ou projetant du gaz, le préfet de l'Essonne a décidé par l'arrêté du 9 avril 96 de les interdire.

Considérant que leur utilisation pouvait entraîner des risques graves pour la sécurité des personnes, la vente aux mineurs et le port d'objets ayant l'apparence d'armes à feu sont donc interdits dans toutes les communes du département.

LISTES ELECTORALES

Vous avez eu 18 ans dans l'année 1996, vous avez emménagé à Villabé, vous avez acquis la nationalité française, vous pouvez vous faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 1996, en vous présentant aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, service de l'État Civil, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

SERVICES DE LA MAIRIE

Nouvelle numérotation

- Relais pour l'emploi 01 69 11 19 70
- Culture et fêtes 01 69 11 19 75
- Secrétariat Technique/
Secrétariat Général 01 69 11 19 72
- Service Social 01 69 11 19 73
- Service Scolaire 01 69 11 19 74
- Service comptabilité 01 69 11 19 76
- Service de l'urbanisme 01 69 11 19 77
- Etat civil- Etrangers
Affaires sportives 01 69 11 19 78

INFOS GÉNÉRALES *Démarches Administratives*

<i>Documents désirés</i>	<i>Pièces à présenter</i>	<i>Délais</i>	<i>Tarif</i>
Carte Nationale d'Identité	<ul style="list-style-type: none"> - Le formulaire de CNI - 2 justificatifs récents de votre domicile (documents originaux) - 2 photographies d'identité - Un extrait d'acte de naissance ou votre livret de famille ou celui de vos parents. 	15 jours à 4 semaines	Un timbre fiscal à 150 Francs
Autorisation de sortie de Territoire <i>(indispensable pour tout mineur en voyage en l'absence de ses parents)</i>	Tes parents doivent présenter une pièce justificative de ton identité, leur livret de famille ainsi que ta carte nationale d'identité.	Immédiatement ou dans les 48 heures	Gratuit
Passeport	<ul style="list-style-type: none"> - Le formulaire de demande de passeport signé par le demandeur - 2 photos d'identité récentes - Une carte d'identité ou un livret de famille. 		Un timbre fiscal à 350 francs
Déclaration de Naissance <i>Déclaration dans les 3 jours qui suivent la naissance</i>	<ul style="list-style-type: none"> - certificat d'accouchement délivré par le médecin, - Le livret de famille, - Une pièce d'identité des parents. 		
La reconnaissance d'un d'un enfant <i>pour les enfants nés hors mariage</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce d'identité et un certificat de grossesse. 		
Le Concubinage <i>Attestation de vie commune</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité de chacun - Justificatif de votre vie à deux - Un témoin pour chacun. 	Immédiat	Gratuit
Le Mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Un certificat médical prénuptial pour chacun des futurs époux, établi par un médecin moins de 2 mois avant la parution des bans. - Une attestation sur l'honneur de domicile, - Un extrait d'acte de naissance de chaque époux, - Une pièce d'identité, - La liste des témoins. 	Immédiat	Gratuit
Le Divorce	Voir autres lieux.		
Déclaration de décès	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce d'identité personnelle, - Une pièce d'identité ou le livret de famille du défunt, - Le certificat médical de constatation du décès. 	Constatation dans les 24 heures	
Les Fiches d'État Civil <i>La fiche Individuelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Carte nationale d'identité en cours de validité ou livret de famille. 	Immédiat	Gratuit
<i>La fiche Individuelle d'État Civil et de Nationalité</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Carte nationale d'identité en cours de validité. 	Immédiat	Gratuit
<i>La fiche familiale d'État Civil</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le livret de famille. 	Immédiat	Gratuit
Inscription sur les listes électorales	Quand ? L'année de vos 18 ans. L'inscription sur les listes électorales a lieu du 1er Septembre au 31 Décembre. Il faut avoir 18 ans pendant l'année d'inscription ou éventuellement, atteindre les 18 ans avant le 28 Février de l'année suivante. Tu recevras ta carte d'électeur au mois de Mars.		Gratuit
Recensement Serv. Militaire	Voir service national		
Casier Judiciaire	Lieu : Casier judiciaire national - 107 rue du Landrau 44079 NANTES CEDEX 1 - Demande écrite.	15 jours	
Permis de conduire	<ul style="list-style-type: none"> - Le montant de la taxe régionale, - Le certificat provisoire de capacité délivré après réussite de l'examen - Une pièce d'identité. 		
La carte grise	Préfecture d'Évry. Tu dois immatriculer ton véhicule dans les 15 jours de l'achat.		

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• Emmeline	QUINTARD	26 Mai	1996	ÉVRY
• Julie	GINIERS	31 Mai	1996	ÉVRY
• Nicolas	SOUVANAT	31 Mai	1996	LA GARENNE COLOMBES
• Camille	ANUS	12 Juin	1996	COURCOURONNES
•	BACHIMONT	14 Juin	1996	reconn. avant naissance
• Pierre	DOUSSET	19 Juin	1996	ÉVRY
• Nolwenn	LAIGRE	20 Juin	1996	CORBEIL-ESSONNES
• Justine	BELLANGER	22 Juin	1996	ÉVRY
• Maryne	FRIBOURG	24 Juin	1996	ÉVRY
• Kantio	SOUKOUNA	24 Juin	1996	ÉVRY
• Godard	ILUNGA NYEMBWE KABANGA	12 Juillet	1996	CORBEIL-ESSONNES
• Elodie	LE DORH	6 Août	1996	ÉTAMPES
• Benjamin	VANESSE	23 Août	1996	CORBEIL-ESSONNES
• Marie	LETELLIER	25 Août	1996	LONGJUMEAU
• Nicolas	PRIVE	1 Septembre	1996	CORBEIL-ESSONNES
• Maëlys	MARTINS FRADE	27 Septembre	1996	ÉVRY
• Laly	LOJOU	8 Octobre	1996	COURCOURONNES
• Laura	MOREAU	13 Octobre	1996	COURCOURONNES
• Halim	BENHATTATE	14 Octobre	1996	VILLENEUVE-ST-GEORGES
• Marine	BRUNELLE	29 Octobre	1996	ATHIS-MONS
• William	MADASSOU TCHIMBAKALA	7 Novembre	1996	CORBEIL-ESSONNES
• Nicolas	SALZMANN	7 Novembre	1996	RIS-ORANGIS

MARIAGE

• Paulo MATEUS RESENDE et Karen FONTE	1 ^{er} Juin	1996
• David POPESCO et Sandrine LEGO	1 ^{er} Juin	1996
• Thierry BUTTIGIEG et Odile DECHARRIERE	8 Juin	1996
• Alain BOUCHER et Christine BISIAUX	15 Juin	1996
• Eric TUDAL et Claudine GODEFFROY	15 Juin	1996
• Jean-Michel BONNIN et Carole MARIS	22 Juin	1996
• Jean-Marcellin BABIN et Guylène MORNIN	29 Juin	1996
• Victor MARTINS FERREIRA et Silvia DA CRUZ	29 Juin	1996
• Didier HERVIEUX et Nathalie MARQUES	31 Août	1996
• Pascal MAZOUNIE et Corinne TOURON	7 Septembre	1996
• Olivier NICAUD et Laurence IMBAULT	14 Septembre	1996
• Louis MAURIN et Natalie BONINI	14 Septembre	1996
• Frédéric HAMER et Yolande BOBELIN	14 Septembre	1996
• David AOUINI et Sophie ROLLAND	19 Octobre	1996



DÉCÈS

• Marie BOISSET veuve DUPUY	2 Juillet	1996
• Camille MINNE veuve LEPAGE	28 Juillet	1996
• Rénée LIETARD veuve BOBELIN	25 Juillet	1996
• Jean-Claude DUFOUR	29 Juillet	1996
• Alexis GAYAUD	28 Août	1996
• Mélanie KEO épouse SOUVANAT	8 Septembre	1996
• Rénée DURAND veuve MARCHENOIR	18 Octobre	1996



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

Secrétaire général : M. Jean-Jacques VITALE

Horaire d'ouverture :

- lundi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- mardi : 8 h 30 à 12 h - 15 h à 18 h 30
- mercredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- jeudi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- vendredi : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
- samedi : 8 h 30 à 12 h (sauf Juillet-Août)
permanence état-civil, affaires générales.

Téléphone : 01 69 11 19 75 - Télécopie : 01 60 86 29 53

Services Techniques : M. Pierre BALMOT 01 60 86 10 68

Relais Emploi	01 69 11 19 70
Culture et Fête	01 69 11 19 75
Secrétariat Technique et Général	01 69 11 19 72
Service Social	01 69 11 19 73
Scolaire	01 69 11 19 74
Comptabilité	01 69 11 19 76
Urbanisme	01 69 11 19 77
Service Etat civil/étrangers/Sports	01 69 11 19 78
Service du Personnel	01 69 11 24 64
Police Municipale	01 69 11 24 68

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : M. Alain RAMEY

Adjoints : M. Louis CHELLE, M. Jean-Marie LAFON, M^{me} Irène MAGGINI, M. Denis DUMONT, M. Christian BERTAUX, M. Émile NAVARRO, M. Jean-Marie DUCHESNE, M. Patrice DUBOZ.

Conseillers municipaux : M. Philippe BOUCHER, M^{me} Brigitte BOUITIER, M^{me} Yveline CAILLERET, M. Gérard COCAGNE, M. Roger FORLIVESI, M. Daniel JAWORSKI, M^{me} Andrée LANGLOIS, M. Michel MEYER, M. Daniel NADOLEK, M. Richard JANISZEWSKI, M^{me} Isabelle WIRTH, M. Dominique CHAPUIS, M^{me} Françoise HOSSARD, M. Jean HULMEL, M. André SALDUMBIDE, M. Marc CATTAN, M. Daniel FILIBERTI, M. André BREAND.

VOS ÉLUS A VOTRE SERVICE

Votre député : M. Jacques GUYARD, permanences : de 9 h à 10 h

Votre conseiller général : Marie-Anne LESAGE, le 3^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h.

M. RAMEY Alain, Maire de Villabé, reçoit sur rendez-vous.

M. CHELLE Louis, adjoint, affaires scolaires, reçoit sur rendez-vous tous les jours, sauf mercredi et samedi, de 14 h 30 à 15 h 30.

M. LAFON Jean-Marie, adjoint, finances, reçoit sur rendez-vous le mercredi de 14 h à 15 h 30 et le jeudi de 17 h à 18 h.

Mme MAGGINI Irène, adjoint, affaires sociales, reçoit sur rendez-vous.

M. BERTAUX Christian, adjoint, culture et fêtes, reçoit sur rendez-vous.

M. DUMONT Denis, adjoint, formation, emploi, reçoit sur rendez-vous le samedi de 9 h à 10 h 30.

M. NAVARRO Émile, adjoint, sports, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h à 11 h 30.

M. DUBOZ Patrice, adjoint voirie-travaux, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 45 à 12 h.

M. DUCHESNE Jean-Marie, adjoint jeunesse, communication, reçoit sur rendez-vous le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

LA POSTE

Agence Postale de Villabé

Ouverture de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Le Samedi de 9 h à 12 h.

Tél. 01 69 11 01 36 - Fax. 01 69 11 01 34

RELAIS POUR L'EMPLOI

Ouvert tous les jours de 9 h à 11 h 25, sauf le mercredi de 9 h à 12 h dans la salle jouxtant la Poste.

Responsables : M^{me} Céline GASAGNE - M. Sébastien GUTIERREZ

Tél. 01 69 11 19 70

PERMANENCE JURIDIQUE

Madame MOREAU, Juriste, reçoit les deuxième et quatrième samedis du mois en Mairie de 9 h à 12 h.

ASSISTANCE SOCIALE

Mme Irène NADEREAU, reçoit sur rendez-vous le mardi matin de 9 h à 12 h à la Mairie. Prendre rendez-vous au 01 60 89 03 90.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Écoles maternelles : (Inscriptions en Mairie)
"Jean-Jaurès", directrice : M^{me} RAMEY 01 60 86 30 85
"Ariane", directrice : M^{me} BOCIAN 01 60 86 08 57
- Écoles primaires : (Inscriptions en Mairie)
"Jean-Jaurès", directeur : M. PICARD 01 60 86 14 21
"Ariane", directeur : M. AMIOT 01 60 86 08 58
- Collège :
"La Nacelle", principal : M. OUDEKINE
8, rue de la Nacelle - 91100 Corbeil 01 60 88 26 18
- Lycées :
Lycée classique : 95, bd Jean-Jaurès 01 60 88 25 09
L.E.P. : 95, bd Jean-Jaurès, 91100 Corbeil 01 60 88 25 09

RESTAURANTS SCOLAIRES

Tous les enfants sont acceptés à condition que le service en soit informé 24 heures à l'avance. Le coût du repas dépend du quotient familial. Ce dernier est calculé à la mairie.

- GROUPE JEAN-JAURÈS :
Gestionnaire : M^{me} Nicole BOUBET 01 60 86 15 68
Vente de tickets le jeudi de 16 h à 19 h
- GROUPE ARIANE :
Responsable : M^{me} Nicole BOUBET 01 60 86 15 68
Vente des tickets au Groupe Ariane le mardi de 16 h à 18 h 30.
Téléphone du restaurant : 01 60 86 25 12

ACCUEIL - LOISIRS DES ENFANTS

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h.

COLONIES DE VACANCES

Juillet et août. Inscriptions auprès du service scolaire. Tarif suivant quotient familial.

CENTRE DE LOISIRS Rue Orion 01 60 86 94 98
Directrice : M^{me} Régine GABILY.

- Mercredi : de 7 h à 19 h.
- Tous les jours pendant les vacances scolaires.

Le tarif dépend du quotient familial. Inscriptions auprès du service scolaire en Mairie.

ADMINISTRATIONS

Police	17 ou 01 60 89 19 19
Pompiers	18 ou 01 60 88 39 39
Gendarmerie, 11, rue Jean-Malézieux, 91000 Evry	01 60 79 65 00
Préfecture, boulevard de France, 91000 EVRY	01 69 91 91 91
Sous-Préfecture, 10, rue Lafayette, 91100 Corbeil	01 60 88 92 45
Service du Cadastre, 75, rue Féray, 91000 Corbeil	01 60 90 51 13

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture:

Lundi de 15 h 30 à 18 h 00, Mardi de 15 h 30 à 18 h 30,

Jeudi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h.

Samedi de 10 h à 12 h 30. Vacances Mardi et Jeudi de 14 h à 18 h.

CULTE

Messe : Tous les samedis soir et veilles de fêtes à 18 h.

Permanence : Tous les samedis de 10 h 15 à 11 h 45 01 60 86 28 77

Informations : M. CHOPIN 01 60 86 91 07

VILLAGE D'ENFANTS

Directeur : M. LE BARS 01 60 86 16 51

MAISON DES ANCIENS

M^{me} SOULAGES - 4, rue Jean-Jaurès 01 60 86 33 03

SANTÉ

Urgences médicales : Soit 01 64 60 23 44
Nuits de 20 h à 8 h sauf samedi 18 h à 8 h. Fériés de 8 h à 20 h.
Soit le 15 ou le 18.

Hôpitaux : GILLES de Corbeil, bd H. Dunant, 91100 Corbeil.. 01 60 90 30 00

Louise MICHEL rue Pont Amar, 91000 EVRY01 60 87 50 50

Pharmacie : KOLKIEWICZ, 34, avenue du 8 Mai 1945 ..01 60 86 14 73

Pharmacie de garde :

à partir de 19 h, appeler le commissariat de police..... 01 60 89 19 19

Médecins généralistes :

Docteur CHAPUIS (Dominique)01 64 96 12 33

Docteur Laurent MARCHAL01 64 97 55 66

Chirurgien-dentiste : Docteur LE GAILLARD.....01 60 86 29 71

Kinésithérapeute : M^{me} DURRANDE, rue des Prés01 60 86 00 28

Orthophoniste : M^{me} Marie Pierre LE COSSEC

Rue des Coquelicots.....01 60 86 16 78

Infirmières :

DI MÉO Isabelle, 29 rue Linottes.....01 64 97 51 60

DUCHESNE ROUBLIQUE Nathalie, 11 chemin Heurts.....01 64 97 62 32

JULIENNE Françoise, 10 ferme de Villoison.....01 60 86 16 53

LEMARDELÉE Jeannine, 9 bis, rue du 8 Mai 1945.....01 64 97 67 58

Maison médicale Le Vieux Village :

5, rue des Prés, Villabé.....01 60 86 24 47

SERVICES ANNEXES

Recette-Perception : rue Feray, 91100 Corbeil 01 64 96 23 82

Services fiscaux : Perception C.E.,

2, rue J.J. Rousseau, 91000 Corbeil-Essonnes.....01 64 96 29 66

Centre des Impôts : 21, rue Feray, 91100 Corbeil01 64 88 92 75

Pompes funèbres municipales de Corbeil : 100, bd de Fontainebleau

91000 Corbeil-Essonnes.....01 64 88 18 70

Pompes funèbres générales : 10, bd de Fontainebleau

91100 Corbeil-Essonnes.....01 64 96 79 76

A.N.P.E. : 42, rue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny

91000 Corbeil-Essonnes.....01 60 89 26 26

ASSEDIC : 22, rue du Général-Leclerc

91100 Corbeil-Essonnes.....01 60 89 28 81

Assurance maladie : Centre de paiement 101,

3, rue Pierre-Sépard, 91100 Corbeil-Essonnes.....01 60 89 25 25

Caisse d'allocations familiales : 2, impasse du Télégraphe

91000 Évry.....01 60 91 19 28

PTT : 91100 Corbeil-Essonnes

La Poste Service Courrier.....01 64 96 26 16

La Poste Place Léon-Cassé.....01 60 88 16 44

EDF-GDF :

Dépannage Gaz01 60 88 22 40

Dépannage EDF.....01 60 88 34 40

Eclairage Public : dépannage Société FORCLUM.....01 60 89 27 27

Ligne directe.....01 60 86 31 52

Service des Eaux : dépannage01 60 88 24 28

Taxis : M. J.J. BRANDON,

17, allée du Pot-d'Étain, Moulin-Galant01 60 89 23 99

Gymnase :

Ligne directe.....01 60 86 31 52

Salle des Fêtes : Point Phone01 60 86 15 17

Transports Publics : S.T.A.01 69 90 75 75

TICE.....01 60 77 22 80

Age 2000 Services: Point Service.....01 64 96 51 37

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

- Concerts en collaboration avec la Municipalité et l'AMICALE DE VILLABÉ.

- En Mai, Fête de l'Ascension : 4 à 5 jours de festivités organisée par la commission municipale des Fêtes avec les Associations Culturelles et Sportives, le Village d'Enfants et les Écoles.

- Fin Juin : Fête de la Musique, Feux de la Saint-Jean.

- 14 Juillet : Bal et Feu d'artifice.

- Septembre-Octobre : Fête du Sport, Fête d'Automne, Braderie, Fête du Patrimoine.

- Décembre : Téléthon.

CLUB INFORMATIQUE

M. Richard JANISZEWSKI01 60 86 02 37

RAMASSAGE /ORDURES MÉNAGÈRES

Les mardis, jeudis et samedis. Les encombrants sont ramassés une fois par mois le 1^{er} mardi. Collecte KANGOUROU, 1^{er} mercredi du mois, place de la Salle des Fêtes de 9 h 30 à 12 h 30.

ASSOCIATIONS DE VILLABÉ

Amicale de Villabé : Harmonie-Batterie et son école de musique

M. MEYER, le mercredi après-midi01 60 86 02 21

A Tout Vent : Association théâtrale : Mme FORLIVESI ..01 60 86 37 18

U.N.R.P.A. (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées, anciennement U.V.F.):

M. TRAMBLAY01 60 86 07 96

Associations des parents d'élèves des écoles publiques de Villabé : F.C.P.E

École Jean JAURÈS : M^{me} VIVIEN

École ARIANE : M. GRANGER

Atelier Vidéo Municipal : Responsable M. BERTAUX

Responsable et Animateur M. BERTAUX01 69 11 19 79

Plaisirs de la Maison :

M^{me} DAUNIS01 60 86 12 62

Association Évasion :

M^{me} FRIMAN01 60 86 00 89

La Longue Marche : M. MAGGINI01 60 86 00 67

Tennis de Table : M. ABAT01 60 86 39 41

Association communale des pêcheurs de Villabé :

Pour tous renseignements, contacter : M. ARCURI

Association Saint-Marcel : Association paroissiale

M. CHOPIN.....01 60 86 91 07

Étoile Sportive de Villabé : Section Football

M. MERGERON - M^{me} GENDRAULT.....01 64 97 52 76

Stade.....01 60 86 20 97

Association de gymnastique volontaire :

Mme Ch. GEORGE.....01 60 86 24 89

Tir à l'arc : M. SANSON01 60 86 39 28

Tennis : M. DUBOZ Bruno01 60 86 06 51

Karaté : M. PRETEUR Jean-Pierre01 60 05 40 40

Judo : M. BUTTIGIEG au Gymnase

Basket-Ball : M^{me} DA COSTA01 60 86 90 19

Le Logic Club : M^{me} BLANCHOT01 60 86 92 17

Mémoires Vives de Villabé : M. FORLIVESI01 60 86 37 18

Taekwendo : M. CHAUSSADE01 64 96 10 82

Vélo : Président M. LEBOURHIS - M. RELLAND01 60 86 92 54

Volley Ball : M. MANDEFIELD

.....

AUTRES ASSOCIATIONS

Secours Catholique : B.P. 192, 91006 Évry cedex01 60 78 17 33

A.P.A.F. : Accueil des Personnes Âgées en famille,

9, place du 19 Mars 1962, 91000 Évry.....01 64 78 04 68

Consommateurs 91 - ANC :

5, avenue de la Pépinière, 91390 Morsang-sur-Orge..01 69 25 16 08

C.I.J.E. : (Centre Information Jeunesse Essonne),

service information, hall gare Évry-Courcouronnes.....01 60 78 27 27

Pont Accueil Jeunes du C.F.I. :

4, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes.....01 60 89 47 77

Secours Populaire Français :

5, rue P. Gauguin, 91100 Corbeil-Essonnes.....01 60 89 08 37

Croix Rouge Corbeil : 6, rue de la Triperie, 91100 Corbeil-Essonnes

ACPG-CATM : M. H. BRUN.

34, rue de Robinson, 91100 Corbeil-Essonnes

FNACA : M. BAZIN.



Pépinières du Hurepoix



GRAVIER Fils

PÉPINIÉRISTE • PAYSAGISTE

VÉGÉTAUX DE PLEIN AIR



CRÉATION D'ESPACES VERTS

01 64 56 03 09 +

14, rue des Botteaux
91810 VERT-LE-GRAND
Fax. 01 64 56 05 25

S.N.S.A.

Restauration d'Entreprise et Scolaire



en "liaison froide"

15, rue de la Grande Borne
77990 LE MESNIL AMELOT
Tél. 01 60 03 88 00

CLOS et COUVERT s.a.r.l.

- Volets
- Persiennes
- Portes de garage
- Menuiseries bois et alu

- Grilles de magasin
- Stores Vénitiens
- Fenêtres "Vélux"

STORES TOILES - STORES BANNE
"VITRAGE ISOLANT" - "L.V.I."

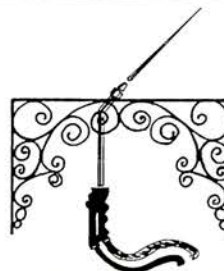
Entretien et Réparations

DEVIS GRATUIT

MAGASIN D'EXPOSITION



84, rue Saint Spire - 91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. 01 64 96 07 03



Tél. ATELIER
01 64 97 52 74

2, rue Gabriel Péri
91100 VILLABÉ

ROUDON

Michel



ARTISAN SERRURIER



FERRONNERIE D'ART



QUALIBAT 4411-4432

BESSON CHAUSSURES

Face Carrefour Essence
Villabé A6

*Des chaussures
et rien que
des chaussures*



DÉPANNAGE ET VENTE
D'ÉLÉVATEURS A NACELLE

21, Chemin d'Ambreville
91100 VILLABÉ

Tél. 01 60 86 94 95
Fax. 01 60 86 22 24



FORCLUM

LA PERFORMANCE ÉLECTRIQUE
AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,
DU TERTIAIRE ET
DES COLLECTIVITÉS

Automatismes. Informatique industrielle
Instrumentation. Energie. Eclairage public.
Signalisation Tricolore. Installations extérieures.

DIRECTION ILE DE FRANCE 2 - 67, rue des Suisses 92000 NANTERRE - Tél. 01 41 37 16 00
CENTRE DE CORBEIL - 14/16, rue Gustave Eiffel 91100 CORBEIL-ESSONNES
Tél. 01 60 89 27 27 - T1 copie : 01 64 96 77 07

L'artisan



de votre plaisir

Boulangerie - pâtisserie

M. VAINT

Spécialité brioche sans tête
pur beurre

☎ **01 60 86 06 97**

8, place Roland-Vincent
91100 VILLABÉ

BREUZARD S.A.

67, rue Emile-Zola - 91813 CORBEIL-ESSONNES

01 60 89 81 40

BREUZARD S.A.
HOLDING

Constructions industrielles
et bureaux

Les Compagnons

Métalliers

Serrurerie

Charpente

Cloison

Chaudronnerie

FUTUREX

Carrosserie V.L. - P.L.

LD (1) 64 96 17 33

EFFI

Protection blindage

Signalisation • Stores

Portes industrielles

Rideaux métalliques

Les Compagnons Alu

Menuiserie

Aluminium

MCPL

Maintenance

Carrosserie

LD 01 64 96 22 56

Télécopie : (1) 60 88 25 47

Michel RENAULT

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

- DÉPANNAGE • INSTALLATION
- ENTRETIEN • RAMONAGE

23, avenue de l'Auvergne
VILLABÉ 91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. **01 64 97 51 46**



**ENTREPRISE DE
TRAVAUX PUBLICS
DE SOISY**

- Travaux Publics
- Transports Routiers
- Terrassement
- Assainissement
- Location de Matériels

36, rue de La Ferté-Alais
91840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél. **01 64 98 03 83**

Fax. 01 64 98 44 10



IMPRIMERIE

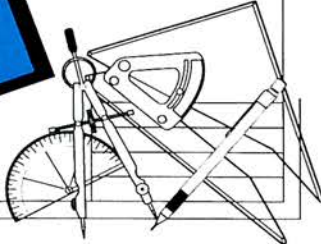
Bulletins municipaux et sportifs
Livrets d'accueil
Brochures commerciales
Plans de ville
Guides pratiques et touristiques

Tél. **01 64 93 89 89**

4, rue Panhard
Zone Industrielle
91830

LE COUDRAY-MONTCEAUX

Fax. 01 64 93 80 53



**EDITIONS
DE L'ESSONNE**

MAQUETTES - ÉDITIONS - PUBLICITÉS

83, route de Grigny
91130 RIS-ORANGIS

☎ **01 69 43 11 00**

Télécopie : 01 69 43 22 30

R.C. Corbeil-Essonnes 325 242 196

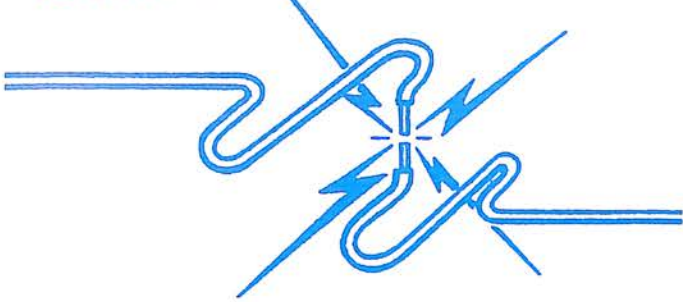
ELECTRICITE GENERALE

BERTHELOT S.A

Qualifelec E1 C2

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

TRAVAUX ET MAINTENANCE



25, Rue Pierre Curie 91100 VILLABÉ

Siège Social : 2, rue Vieille Cote 91100 VILLABÉ

Tél/Fax 01 64 97 62 96

Tél. Itinérés 07 33 80 90

FRANCE SERVICES ÉLECTRONIQUES

SERVICE APRÈS-VENTE

J.P. LANGLOIS Gérant

• **Systèmes d'alarme**

• **Télesurveillance**

• **Vidéo**

Système de Gestion

Technique Centralisée

Tél. 01 64 90 83 83

(sur répondeur)

91100 VILLABÉ

VIAFRANCE équipe la France

**Terrassements - Assainissements - VRD
Routes - Aéroports
Ensembles sportifs et de loisirs**

Travaux Publics
Travaux Privés

VIAFRANCE

50 agences dans vos régions

Agence pour le Sud de la Région Parisienne :

111, Rue du Docteur Babin - BP 12

91222 BRETIGNY-SUR-ORGE cedex

Tél. : (01) 60 84 00 90 - Fax : (01) 60 84 55 01

SIEGE SOCIAL :

ZAC RUEIL 2000 - 9 Place de l'Europe

92565 RUEIL MALMAISON CEDEX

Tél. : 01 47 16 48 00 - Fax : 01 47 14 03 75

S.N.C. capital de 390 000 000 F

LOCOSUD

AMÉNAGEUR FONCIER

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LOGEMENTS

PROMOTIONS

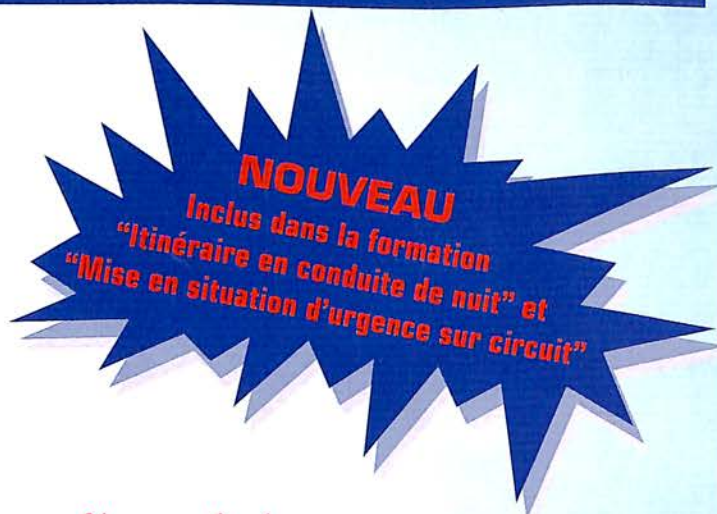
1, rue Fernand-Raynaud
91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. 01 60 90 19 10

Télécopie : 01 60 90 19 50

CENTRE de FORMATION et de PERFECTIONNEMENT à la SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Des Motards
au service
des Motards**



Plus proche de vous pour mieux vous servir

AUTO-MOTO ÉCOLE DE VILLABÉ - 5, place Rolland Vincent 91100 VILLABÉ

Tél. 01 69 11 04 04

SPÉCIALISTES DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE DÈS 16 ANS

N° Agrément 2009105700



**HAIR
Studio**

Salon de coiffure
Mixte
Visagiste
Solarium

- Pour tous forfaits **U.V.A.**
Une coupe de cheveux vous est offerte.
- Amincissement, raffermissment
par **ÉLECTRO-STIMULATION**

200 F la séance

1500 F les 10 séances

30 minutes d'essai gratuites

OUVERT SANS INTERRUPTION : le Jeudi, Vendredi et Samedi
Nocturne le Jeudi jusqu'à 20 h 00

1, rue Pierre Curie 91100 VILLABÉ **Tél. 01 60 86 07 06**

Les animaux ont enfin leur grande surface !



Mille amis

CARREFOUR VILLABÉ